

INSERTION LEGALE

Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et Associés, Avocats à la Cour de VERSAILLES, ladite ville 7 rue Jean Mermoz à VERSAILLES (Yvelines) 01.39.24.88.46

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT :

A POISSY (Yvelines)

1, Boulevard Devaux

Un appartement et une cave.

Les lieux sont occupés.

Au plus offrant

Et au dernier enchérisseur

La vente aura lieu le mercredi 21 mai 2025, à 9h30 au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES (Yvelines), Palais de Justice, 5 place André Mignot.

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DE :

LE TRESOR PUBLIC agissant par **Madame La Responsable du POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DES YVELINES**, dont les bureaux sont situés 12 rue de l'Ecole des Postes à VERSAILLES (78000)

CRÉANCIER REQUÉRANT

Ayant pour avocat Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et ASSOCIES Avocat du Barreau de VERSAILLES (Yvelines), demeurant dite ville 7, rue Jean Mermoz, laquelle est constituée et au cabinet de laquelle domicile est élu.

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE :

A POISSY (Yvelines)

1, Boulevard Devaux

Dans un ensemble immobilier cadastré section AT n°410 pour une contenance de 10a et 31 ca.

Le lot de copropriété n°9, consistant en un appartement d'une superficie de 91,37 m² de 4 pièces au 2ème étage, escalier C, comprenant une entrée, une cuisine, un séjour double, couloir de distribution permettant d'accéder à deux chambres, salle de bains et un WC, terrasse

Et les 26,8/400ème des parties communes.

Le lot de copropriété n°29, consistant en une cave au premier sous-sol portant le n°5

Et les 0,2/400èmes des parties communes.

MISE A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée à la somme de :

20 000 € (Vingt Mille Euros)

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et /ou au Cabinet de Maître Pascale REGRETTIER, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7 rue Jean Mermoz: tél : 01.39.24.88.46

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Une consignation préalable est obligatoire : 3.000 €

Les visites sont organisées et auront lieu sur place le jeudi 15 mai 2025 de 9h00 à 11h00 et de 12h00 à 14h00

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 3 avril 2025 par l'avocat poursuivant soussigné :

Maître Pascale REGRETTIER, Avocat poursuivant